

Rapport d'évaluation NPR final

Le rapport d'évaluation NPR doit accompagner la demande de versement final. Cette dernière est composée du présent rapport, du rapport final à remplir dans SYNERGIE, le rapport financier complet du projet et la certification par un organisme de révision.

La demande doit parvenir au secrétariat conjoint au plus tard trois mois après la fin du projet.

Identification du projet

Nom du projet	<i>Production Laitière Efficiente (PLE) - Produire du lait de manière efficace sur la base de fourrages de qualité tout en dégagant un revenu intéressant dans la région de Franche-Comté ainsi que dans les régions suisses du Jura et du Jura bernois</i>
Objectif spécifique	<i>OS 1 : augmenter et structurer les collaborations dans le domaine de la Recherche et de l'innovation</i>
Nom du chef de file FR	<i>Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs – Territoire de Belfort</i>
Nom du chef de file CH	<i>Fondation Rurale Interjurassienne</i>
Durée du projet (date de début et de fin)	<i>2016-01-01 à 2019-01-31</i>

Partie 1 – Évaluation globale de la mise en œuvre du projet au titre de la NPR

- a) Comment le projet a-t-il donné accès à des savoir-faire permettant de renforcer la compétitivité des partenaires tout en favorisant l'économie de la région frontalière ?

Réponse :

C'est en particulier le développement des outils d'analyse technico-économique des exploitations laitières et leur utilisation, au service des exploitations laitières, par des équipes pluridisciplinaires de conseillers-ers spécialement formés dans ce domaine qui ont permis de renforcer la compétitivité des élevages laitiers de la région d'étude transfrontalière. L'utilisation correcte de ces outils permet d'obtenir un diagnostic précis dans un temps relativement court et d'établir, ensemble avec les exploitants, un plan de progrès et de chiffrer les gains attendus si les objectifs du plans de progrès sont atteints. Ainsi, le rapport qualité-prix de la prestation est très intéressant pour les exploitants et au final, le diagnostic, la discussion des résultats et du plan de progrès, ainsi que le rapport leur permet d'augmenter la compétitivité de leur exploitation. L'analyse d'un certain pourcentage des exploitations laitières de la région transfrontalière (20-25%) permet de favoriser l'économie de la région. Ce pourcentage n'a pas encore été atteint jusqu'au terme du projet mais la prestation va continuer à être proposée aux exploitations laitières. La FRI bénéficie, grâce au projet PLE, de toute une palette de matériel promotionnel (flyer, vidéos, roll-up, présentations ppt, logos, masques, etc.) qui permettent de faire une très bonne promotion de la prestation.

Les équipes pluridisciplinaires sont composées de conseillers et conseillères en gestion et en production animale. Elles ont travaillé en duo (gestion et PA) et se sont rencontrées régulièrement - de manière transfrontalière et interne Suisse -, dans un but d'amélioration constante des outils et des manières de les utiliser. L'outil « Lait'ficient » développé dans un projet précédent a été affiné, les différents processus ont été optimisés et la base de données ainsi que la typologie ont été adaptés à

la conjoncture avec les nouvelles exploitations analysées. Le nouvel outil « Effi » a été développé dans le cadre du projet PLE. Il permet d'amener une plus grande précision et donc des progrès encore plus importants sur les exploitations puisqu'il analyse, en profondeur, la valorisation des fourrages et l'efficacité alimentaire, des éléments considérés comme essentiels pour la rentabilité de l'atelier laitier.

- b) De quelle manière le projet a-t-il contribué à renforcer la capacité d'innovation du territoire ? De quelle manière le projet répond à des besoins auxquels on ne pouvait pas répondre jusque-là ?

Réponse :

Le projet a contribué à renforcer la capacité d'innovation du territoire en premier lieu par la mise en commun transfrontalière de compétences et également par le travail pluridisciplinaire qui a pu être mené dans le cadre de ce projet. Des conseillers et conseillères agricole spécialisés dans les domaines de la gestion d'entreprise, de la production animale et de la production fourragère ont pu mettre leurs compétences au service des objectifs du projet. De plus, les partenariats français et suisses avec des personnes de la recherche, de l'enseignement, des techniciens et techniciennes en production laitière, ainsi que des personnes spécialisées dans la gestion d'entreprise ont formé un très grand pôle de compétences diverses au service des objectifs du projet.

Les outils qui ont été développés répondaient à un réel besoin et il n'aurait pas été possible de les construire, puis de les affiner et valider dans le cadre des mandats de prestation des chefs de file. Seul le cadre du programme Interreg permettait, en même temps, les collaborations transfrontalières et les financements.

Avec la pression sur les prix à la production, les entreprises agricoles, une fois l'option de la production laitière prise, sont obligées de rechercher comment optimiser leur production pour pouvoir dégager une marge suffisante à leur survie. Le diagnostic Lait'ficient, renforcé par l'analyse Effi (valorisation des fourrages), répond à ce besoin en mettant en lumière les éléments qui apportent la plus importante plus-value et en utilisant de manière systématique la grande diversité des situations analysées (typologie des exploitations).

- c) Dans quelle mesure les retombées économiques du projet ont-elles bénéficié à la région frontalière concernée en y générant de la valeur ajoutée ?

Réponse :

Les retombées économiques du projet bénéficient à la région puisque tous les moyens sont investis dans le développement des outils qui sont utilisés exclusivement pour l'accompagnement des familles paysannes de la région frontalière.

- d) Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé la capacité d'exportation de biens ou de services de la région frontalière concernée ?

Réponse :

Renforcer la capacité d'exportation de biens ou de services n'était pas l'objectif principal du projet. Pourtant, la capacité d'exportation de biens a été favorisée indirectement par le fait que des exploitations laitières qui produisent du lait destiné à la transformation en spécialités fromagères, dont une part est exportée, (AOP Le Gruyère et AOP Tête de Moine) ont pu optimiser leur production. Ces retombées positives vont perdurer au fur et à mesure que la prestation sera offerte à de nouvelles exploitations laitières dont le lait est destiné à ces AOP fromagères.

La capacité d'exportation de services de la région (prestations de conseil agricole) a aussi été favorisée en direction de la France et elle pourra l'être à l'avenir en direction d'autres régions de Suisse intéressées par les prestations développées dans le cadre de ce projet.

- e) Au-delà du projet, quelles sont les perspectives de développement d'activités génératrices de valeur ajoutée ? Dans quelle mesure les soutiens financiers ont permis d'orienter le projet vers une viabilité économique à long terme ?

Réponse :

L'ensemble des prestations de conseil avec les outils a été mis en place dans une optique de long terme. Les bases de données sont complétées au fur et à mesure que les prestations sont délivrées sur de nouvelles exploitations. Les outils peuvent donc être mis à jour et adaptés au fur et à mesure des besoins (conjoncture, changements importants de législation, contexte économique, etc.). Ainsi, la qualité et le rapport qualité-prix des prestations peuvent être maintenus à un très bon niveau et ainsi les entreprises agricoles peuvent continuer à en bénéficier sur le long terme.

A chaque fois que la prestation est délivrée sur une exploitation, c'est une source de valeur ajoutée pour l'entreprise qui bénéficie d'un éclairage lui permettant d'optimiser sa manière de travailler et de mettre les priorités là où les potentiels de gains sont le plus élevé.

Un des objectifs principaux des prestations développées dans le projet et délivrées aux exploitations, est d'apporter une aide et un accompagnement aux entreprises agricoles qui visent la viabilité à long terme de la ferme.

Partie 2 – Indicateurs de réalisation et de suivi du projet

Les indicateurs de réalisation et de suivi sont spécifiques au monitoring de votre projet au titre de la subvention fédérale issue de la Nouvelle Politique Régionale.

Chaque projet doit présenter les indicateurs de réalisation et de suivi en fonction des activités menées à bien.

Ces éléments permettent une évaluation du bon déroulement de votre projet durant la procédure de clôture du projet.

Les indicateurs spécifiques à votre projet sont inscrits dans l'annexe 3 de la convention d'utilisation des aides fédérales au titre du programme Interreg V France Suisse. Veillez-vous y référer, les compléter et les joindre au présent rapport.

Indicateur d'output

Les indicateurs d'output servent à évaluer la performance du projet soutenu. Son but est d'établir la qualité et la quantité des prestations.

Indicateur d'outcome

Les indicateurs d'outcome servent à évaluer l'impact du projet soutenu. Son but est de relever les impacts du projet auprès des groupes cibles et des personnes concernées.

Selon Annexe 3 de la convention :

Indicateurs d'Output

- 1) Nombre d'acteurs de la RDI impliqués**
- 2) Nombre d'actions d'animation et d'échange d'expérience**

Réponses :

1) Les acteurs de la RDI sont, d'une part, nos 3 partenaires directs français : La Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort (CIA 25-90), La Chambre d'Agriculture départementale de Haute-Saône (CA 70), La Chambre d'Agriculture départementale du Jura (CA 39). En Suisse, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) a travaillé en partenariat avec 3 institutions : la Haute école des Sciences Agronomiques, Alimentaires et Forestières (HAFL), acteur principal du projet, active particulièrement sur les objectifs 3 et 5 ; Agridea, partenaire important, en particulier dans la pérennisation des outils et des prestations développées; Agroscope, partenaire essentiel de l'objectif 3, en particulier du sous-objectif 3b, avec une collaboration intéressante et déterminante dans un projet d'envergure nationale de suivi de la pousse de l'herbe. En France, il faut encore ajouter deux autres institutions qui collaborent à la prestation Agrilean par leur implication dans les équipes « Agrilean » dans chaque département partenaire du projet: le Conseil élevage et le CER-France.

2)

Animations :

- **Objectif 1** : 2 animations par département ; une à deux rencontres de tous les partenaires Agrilean par département ; une journée en France le 11 septembre 2018 avec tous les conseillers et conseillères des 3 chambres d'agriculture, ainsi qu'une délégation suisse active dans la prestation Lait'ficient.
- **Objectif 2** : 2 journées de formation marketing en 2017 et 1 journée de retour sur expérience en 2018 avec compléments de formation dans des domaines spécifiques ; 2 rencontres en août et septembre 2018 avec des partenaires et prescripteurs potentiels de la prestation : les acteurs du commerce d'aliments pour animaux actifs dans la région et le principal acteur régional au niveau de la prise en charge du lait de consommation.
- **Objectif 3** : 1 présentation de résultats intermédiaires en 2017, présentation de l'ensemble des résultats lors de la journée transfrontalière en septembre 2018.
Publication et présentation d'une affiche aux journées internationales 3 R (Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants) à Paris en décembre 2018, titre : Facteurs de variation de la valorisation de la ration de base des vaches laitières pour accroître l'efficacité des systèmes fourragers des exploitations du Jura franco-suisse.
- **Objectif 4** : 2 cycles de formation en groupe réalisées par la CIA en 2016 et 2017 ; 1 journée transfrontalière le 6 septembre 2018.
- **Objectif 5** : la présentation de tous les outils de communication a eu lieu en automne 2017 ; présentation des outils principaux développés lors de 2 comités de pilotage (vidéos, flyers, ...).
Rencontre et échanges en décembre 2018 pour la réalisation d'une dernière vidéo de présentation de la prestation et de vue d'ensemble des expériences françaises et suisses.

Echange d'expériences :

- 4 comités de pilotage du projet (composés des équipes de projet au complet + représentants de tous les partenaires et de la profession) ont eu lieu en janvier et septembre 2017, juin et décembre 2018.
- 12 réunions de coordination avec l'ensemble des partenaires du projet ont été organisées entre juillet 2016 et fin janvier 2019.
- 6 réunions d'échanges d'expériences spécifiques à l'objectif 3 avec le partenaire Agroscope ont été organisées.
- Des réunions de travail transfrontalières (lorsque nécessaire avec appui de personnes externes, p. ex. statistique) ont été organisées chaque mois (1 ou plusieurs) tout au long du projet, en fonction de l'avancement des travaux de mise en valeur des données et d'élaboration des outils, ainsi que des besoins de préparation des événements transfrontaliers.
- 20 réunions interdépartementales ont eu lieu dans le cadre de l'extension de la prestation en Haute-Saône et dans le Jura.

Indicateurs d'Outcome

1) Nombre d'accords de partenariat public-privé concrétisant des plateformes de transfert de savoir

2) Nombre de produits nouveaux ou améliorés

3) Nombre d'entreprises impliquées dans de nouveaux réseaux d'excellence

Réponses :

- 1) Dans le but de « Promouvoir une production laitière efficiente dans le Massif Jurassien Franco-Suisse basée sur des systèmes durables de production, 3 accords ou contrats ont été conclus entre la Fondation Rurale Inter jurassienne et les partenaires HAFL, Agridea et Agroscope.
- 2) La prestation de conseil Lai'ficient a été finalisée, améliorée validée et actualisée durant le projet (outil, document technique et mise en œuvre au sein du conseil agricole). Les actions de l'objectif 3a et 3b ont débouché sur un nouvel outil de conseil avec son document technique :

Typologie et dynamique des systèmes d'exploitation laitiers suivant la valorisation de la ration de base.

- 3) 180 exploitations ont été enquêtées dans les départements de Haute-Saône et du Jura français, 200 nouveaux Agrilean ont été réalisés par la CIA et ses partenaires ; 50 prestations Lait'ficient ont été finalisées sur des exploitations dans le Jura et le Jura bernois ; 30 nouvelles exploitations laitières ont bénéficié d'une prestation Lait'ficient réalisée en Suisse ; 124 exploitations ont été enquêtées en France et en Suisse au sujet du déterminisme de la valorisation des fourrages ; 10 parcelles (prairie temporaire et prairie permanente) ont été suivies durant 2 saisons sur 5 fermes du Jura et du Jura bernois, dont 2 enquêtées jusqu'à la mesure de la valorisation des fourrages par les observations alimentaires sur les vaches laitières (observations : rendement, composition botanique, teneurs en matières nutritives, relevés pédo-climatiques, etc.).

Signature

Date et signature :

Courtemelon, le 18 juillet 2019

Porteur de projet suisse:

Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), responsable du projet à la FRI,

Véronique Frutschi Mascher

